



Recupération d'un chèque de caution

Par **panchout**, le **03/09/2008** à **00:56**

bojour

ma fille a fait deux chèques auprès d'une agence 1 pour le premier loyer l'autre pour la caution car son ami n'avait pas a la reservation de l'appartement son chéquier .le 14 aout dernier elle mais fin a la vie en couple et désire récupérer son chèque de caution son ami restant ds l'appart ,pensant qu'il va avoir 1 nouveau contrat mais l'agence lui dit de voir avec son ami et d'essayer de s'arranger ensemble mais ce dernier ne veut rien entendre et ne veut lui rendre son argent de surccroit il doit rendre l'appart bientot lorsque nous interrogeons l'agence cette dernière de nous dire qu'elle n'est plus ds le logement cela ne la regarde ps ma fille n'a ps de ressources pr le moment et elle est maman d'une petite fille de 9 mois ces 500 euros lui serait bien necessaire en ce moment.Merci de votre interet et j'attends une réponse rapide de votre part. isabelle panchout